

**Nombre de conseillers**

En exercice : 26

Présent(s) : 15

Absent(s) : 11

- dont suppléé(s) : 1

- dont représenté(s) : 5

Votants : 21

- dont « pour » : 21

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille vingt-deux, le 1er juillet à dix-sept heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon » dûment convoqués le vingt-quatre juin deux mille vingt-deux se sont réunis dans la salle de réunions de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

**PRESENTS :** Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène, OKROGLIC Dominique, BARDIN Régine, REYNAUD Sandra, MM. BOUGUYON Yvan, MARTIN Jacques, FORTOUL Jacques, PELLOUX Jacques, SICELLO Manuel, MILLION-ROUSSEAU Daniel, TRON Jean-Michel, REYNAUD Frédéric et GASTON Arnaud.

**EXCUSES :** Mme BALLADUR Clarisse, Mme BANCILLON BOË Fabienne ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Mme OCCELLI Chloé ayant donné pouvoir à M. PELLOUX Jacques, M. ORTUNO Miguel ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, M. BARNEAUD Christophe, M. FRANQUEBALME Jean-Pierre, M. OLIVERO Albert suppléé par M. MARTIN Jacques, M. ISOARD Bernard, M. CAPEL Denis ayant donné pouvoir à M. GASTON Arnaud et M. FERRON Jean ayant donné pouvoir à M. FORTOUL Jacques.

**ABSENTE :** Mme MATTERA Wendy

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme GARCIER-RICHAUD Hélène.

**N° ordre : 14****Délibération n°2022/106****OBJET : BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N°2.**

Le Conseil de Communauté,

VU l'avis favorable de la commission des finances réunie le 20 juin 2022 ;

Sur proposition du vice-président délégué aux finances,  
Après délibéré,

- **APPROUVE** la décision modificative n°2 au budget principal de la CCVUSP qui se présente comme suit :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT :**Dépenses :

Art 60632	- 1 608.00 € (1)
Art 6281	1 500.00 € (2)
Art 62878	- 400.00 € (3)
Art 022	- 8 736.00 € (4)
Art 023	9 244.00 € (5)
	-----

Recettes :

-----

**TOTAL 0.00 €****0.00 €****SECTION D'INVESTISSEMENT :**Dépenses :

Art 204131-39	7 900.00 € (6)
Art 2158-39	1 608.00 € (1)
	-----

Recettes :

Art 021	9 244.00 € (5)
Art 10222	264.00 € (7)
	-----

**TOTAL 9 508.00 €****9 508.00 €**

- (1) *Acquisition longue vue prise en sect en Investissement et non en fonctionnement*  
 (2) *Adhésion CRIGE PACA*  
 (3) *Diminution du Poste 62878 de 1900 € transfert part Géomas SIG en Invest et nouvelle inscription concernant le GNAU de 1500 € soit moins-value de 400 €*  
 (4) *Diminution du poste « dépenses imprévues »*  
 (5) *Virement section investissement*  
 (6) *Part Géomas 1 900 € part acq logiciel GNAU 6 000 €*  
 (7) *FCTVA sur acq Longue vue*

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,  
Mme Sophie VAGINAY RICOURT.

Séance du 1<sup>er</sup> juillet 2022